

CONTEXTE DU PROJET

En 2020, la commune d'Annonay a mis en place un nouveau plan de végétalisation ayant pour objectifs l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre les îlots de chaleur, le maintien de la biodiversité et la création de liens sociaux. Différentes actions ont été déclinées dans le cadre de ce plan dont l'identification des surfaces foncières pour la plantation de forêts urbaines de type Miyawaki. **Au-delà de la création d'îlots de fraîcheur et de puits de carbone, cette action répondait au souhait de la municipalité de faire planter des arbres chaque année par l'ensemble des élèves de CP.**

PRINCIPE D'UNE FORÊT MIYAWAKI

Akira Miyawaki (1928/2021) est un botaniste japonais qui a mis au point une méthode de reforestation permettant de créer des écosystèmes de forêts centenaires en quelques dizaines d'années. Basées sur des essences exclusivement indigènes, ces forêts réussissent à se développer quelles que soient les conditions de sol et de climat. Les forêts Miyawaki ne sont ni ornementales ni destinées à la production de bois mais ont une fonction écologique et climatique.

Une centaine de m² suffit pour créer ce type de forêt, ce qui permet de les envisager dans des zones urbaines, le long d'axes routiers ou dans une dent creuse. **Réservoir de biodiversité, zone d'infiltration de l'eau, climatiseur et générateur d'oxygène**, les îlots de forêt Miyawaki peuvent répondre à bon nombres de nos préoccupations actuelles face aux urgences climatiques et environnementales.



© CAUE de l'Ardeche

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La ville d'Annonay s'est lancée dans le projet de plantation en décembre 2021. Après avoir établi une liste exhaustive des terrains potentiels, une visite des lieux a permis de sélectionner le parc Déomas et d'établir le tracé des parcelles en fonction des réseaux.

Les services ont suivi à la lettre la méthode Miyawaki pour l'installation de trois îlots forestiers, à savoir un bêchage du sol à la mini-pelle et un apport important de compost. L'ensemble a été passé au motoculteur pour aérer le fond de la fosse et mélanger terre et compost.

Les plants forestiers conditionnés en godets de 40/60 ont été plantés par les enfants des classes de CP à raison 3 à 4 plants par m². Les essences, sélectionnées parmi les espèces locales, regroupent à la fois des arbres de haute tige et des arbustes de différentes hauteurs :

érables champêtres, aulnes, charmes communs, noisetiers communs, aubépines, pommiers, poiriers et merisiers sauvages, chênes pédonculés, sorbiers, cormiers, tilleuls argentés et ormes champêtres.

L'ensemble a été recouvert d'une épaisse couche de paille, puis ceinturé par une clôture de type « Ganivelle ».

Des panneaux d'information ont été installés aux abords des parcelles.

Les adventices traversent difficilement l'épais paillage

La paille est mouillée avant d'être étalée sur le sol



© J. Gardin



SUIVI DE L'ACTION

L'épaisseur de la paille limite fortement les arrosages. Trois arrosages par asperseurs ont été suffisants pour le premier été qui a pourtant été particulièrement sec et chaud. Trois désherbages manuels ont été effectués notamment pour supprimer les grains de blé qui germaient.

LE BUDGET = 8 722 €

Achat de compost : **1 980 €**

Paille : **1 125 €**

Clôture : **1 905 €**

1400 plants forestiers : **3 712 €**

Les travaux réalisés en régie ont nécessité 30 jours.

La surface plantée est de 400 m² soit un coût de 21,81 €/m²



© J.L. Gardiollo

La préparation du sol

POINTS DE VIGILANCE

Une bonne communication autour des projets et le choix des sites est important pour éviter des dégradations. Dans le cas du Parc de Déomas, deux incendies volontaires ont été à déplorer. À cela se sont ajoutés l'arrachage de plants, la dégradation de la clôture et la nécessité de nettoyer les détritux une fois par semaine.

La forêt devient totalement autonome après les 2 ou 3 premières années.

● Une bonne préparation du sol, avec un décompactage de la terre et l'apport d'amendements garantissent une croissance rapide.

● Les trois strates de végétation doivent être présents dans chaque mètre carré comme dans une forêt naturelle.

CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

● Il est important de prendre le temps de bien étudier le site et d'établir des proportions entre les différentes essences locales afin d'obtenir une concurrence saine entre les végétaux.

RÉSULTATS

Après un an de plantation, de nombreux sujets dépassent déjà 1,5 m. La forêt a résisté à l'été caniculaire de 2022. La concurrence se met en place avec une nette emprise de l'orme champêtre.

La ville d'Annonay poursuit son plan de végétalisation avec notamment la plantation en 2023 de deux nouvelles forêts dont une urbaine et l'autre comestible.

La micro-forêt
en octobre 2022

Quelques mètres de
largeur suffisent pour
créer une micro-forêt

